

E

éâ : v. *is*.

(*h)ebeñus, -i f.* : ébène; (*h)ebenum, -i n.* : bois d'ébène; (*h)ebeninus (-neus), -a, -um.* Emprunt au gr. ἔβενος, ἔβενος, qui lui-même provient d'une langue africaine. Non attesté avant Vg. M. L. 2816. Irl. *eabon*. Germanique : v. h. a. *ebēnus*.

ébrius, -a, -um : ivre. Sens propre et figuré; souvent joint à *satur*, opposé à *sôbrius*. Ancien, usuel. M. L. 2820. Germanique : v. h. a. *ívari*, d'où m. h. a. *íver*, et *sôbrius* > v. h. a. *súvar*.

Dérivés : *ébrietas*; *ébriacus* (sans doute dans Labérius et sûrement dans la Vulgate) formé comme *meracus* de *merus*, M. L. 2818, it. *imbriaco*, fr. *ivraie*, etc.; *ébriolus* (Plt.); *ébriolatus* (Labérius); *ébriōsus* (Cic.) formé d'après *uínos*; *ébriōsus*; l'existence des doubles *ébriacus*, *ébriōsus* a un pendant dans *herniacus*, CIL XII 5695, *herniōsus*; *ébriō*, -as (Macr.) et *ébriōmen* « boisson enivrante » (Tert.); *inébriō* (Plin., Sén.), M. L. 4389; *débriō* (Fulg.); cf. aussi 2819, **ébriōnia*.

Rapproché de *bria* « uâs uinârium » par les Latins; cf. Charisius, GLK I 86, 16. Le sens de *ébrius* serait « qui a vidé la coupe » (cf. *épōtos*); mais *bria* est à peine attesté et à toute époque et semble tiré de *ébrius*. D'autre part, le rapport avec *sôbrius* est évident, *sôbrius* voulant dire d'abord non pas « sobre », mais « qui n'a pas bu, qui est de sang froid ». Le premier terme du composé est sê- ou *swe- (cf. so-cors); en face de *ébrius*, il y figure, semble-t-il, une forme de timbre o, comme dans *extorris* en face de *terra*, *medi-tullium* en face de *tellus*. Il résulterait de là que *ébrius* serait ancien; mais on ne trouve ailleurs rien qui y réponde, et l'on ne peut faire sur l'origine de *ébrius* que des hypothèses non contrôlables.

ébulicalium (*epocalium*), -i n. : *ungula caballina* (Gloss.). Mot gaulois.†

ébulus, -i f. et m. (*ebulum*, -i n.) : hièle, sorte de sureau. Le masculin remplace un ancien féminin; le neutre a sans doute désigné la baie avant de désigner l'arbre lui-même. Ancien (Caton). Il y a eu contamination de *ébulus* avec le mot gaulois correspondant *odocos* (M. L. 6039) dans les glosses *educo*, *ebucone*, etc. M. L. 2821. En dérivent : bret. *éol*, ags. *eofole*.

Dérivé : *ébulinus*.

M. Niedermann, Mél. Meillet, 100, rapproche le nom baltique et slave du « sapin »; v. pruss. *adalle*, lit. *églē* (de **edlē*), v. sl. *jela*, tch. *jetla*. La forme de irl. *aidlen* « sapin » fait difficulté (v. Mikkola, IF 23, 126). Et le sens ne concorde pas, même pour le mot baltique et slave.

ébur, -oris n. : ivoire, objet d'ivoire. Ancien, usuel. Irl. *eabur*.

Adjectifs dérivés : *eburnus*; *eburneus*; *eburneolus* (cf. *cornueolus*); *eboreus* : d'ivoire. Le dernier adjectif a passé dans les langues romanes, où il a pris la place de *ébur*, fr. *ivoire*, M. L. 2817, d'où angl. *ivory*, etc.; *eburâus* (déjà dans Plt.; cf. *aurâius*); *eborâius* : ouvrier en ivoire.

ébrius est neutre comme les noms de matière : *aurum*, *argentum*, *marmor*, *ignum*, etc. Sa déclinaison est sans doute calquée sur celle de *rôbur* et de *marmor*. Il est évident que les Latins ont connu l'ivoire avant l'éléphant, aussi ont-ils deux mots pour désigner les deux choses, mais *elephantus*, *elephas* se dénonce comme un emprunt récent, qu'on peut dater; v. plus bas, s. u. Le grec dit *éphæc* pour désigner à la fois l'éléphant et l'ivoire. L'emploi de *elephas*, *elephantus*, au sens de « ivoire » en latin n'est qu'une imitation littéraire de l'usage grec (Vg., G. 3, 26; Ae. 3, 464; 6, 895).†

Évidemment emprunté, comme l' *éphæc* (dont le premier élément est obscur); la forme la plus proche qu'on connaît est égyptien *āb*, *ābu*, copte *ébou*, *ébu*. On ne connaît ni l'origine du mot ni la voie par où il a passé en latin.

ecce : v. *ecce*.

écastor, *édepol* : par Castor, par Pollux. Formules de serment, devenues des jurons familiers servant à appuyer une affirmation ou une négation (cf. gr. *val* τὸν Κάστορα). *écastor* est réservé aux femmes, *édepol* enclitique est souvent réduit à *pol*. On trouve aussi *mécastor* (cf. *mehercules*); et les glossaires citent encore *éiündi*, *equirîne* « iusurandum per Iunonem per Quirinum», non autrement attestés; cf. aussi *edi medi* « per Dius Fidius » (Titin., frg. 8). Usités surtout dans la langue des comiques. — Le *é* initial de *écastor*, *édepol* rappelle celui de *equidem* en face de *quidem* ou de osq. *etanc* ombr. *etantu* en face de lat. *tantus*; le *-dē-* de *édepol* est embarrassant; il s'y cache peut-être une forme très réduite du vocatif de *deiuos*, *deieu*; *-pol* est un hypocristique de *Pollux*.

écaudis, -e : v. *cauda*.

écce : voici, voici que. Implique souvent une idée de soudaineté ou d'imprévu. Ancien, usuel. M. L. 2822 (écce).

écce est fréquemment joint aux démonstratifs dans la conversation : *eccillum*, *eccillam*, *eccistam*, e. g. Pl. Am. 778, *em tibi pateram*, *eccam*; Mer. 434, *eccillum video*; Au. 881, *filiam ex te habes*. — *immo eccillum domi*; Cu. 615, *certe eccistam domi*. Ces formes renforcées du démonstratif ont fini par remplacer les formes simples, cf. *écce ista = ista*, Peregr. Aeth. 14, 2 et 3, *écce hic*, ibid. 15, 1, et ont eu une grande fortune dans les langues romaines; cf. fr. *celui, cet, ici, -ci*, etc. Dans

les composés *ecca*, *eccum*, *eccam*, *eccos*, il n'y a pas trace du *h* de *hunc*, *hos*, *han-c*, qui est une addition secondaire (v. *hic*); il n'est pas évident que *eccum* ne repose pas sur **ekk-om*; mais **ekk-hom* aurait abouti au même résultat (sans particule épideictique, qui aurait fait double emploi).

eccum a été de bonne heure considéré comme une sorte de particule démonstrative de même sens que *ecce*; d'où des emplois comme Plt., Am. 120, *nam meu' pater intus nunc est eccum Iuppiter*. Cf. ital. *ecco*, M. L. 2824. A *ecco* se rattache : *ec-quandō* (-ne); *equis*, *equi*; *equisnam*, *equális*, interrogatifs d'impatience ou d'insistance appartenant à la langue parlée, composés de la particule qu'on a dans *ecce*. *Equis* veut dire : « voyons, y a-t-il quelqu'un ? »; *equandō* : « quand donc ? ». Cf. *énumquam*. Plt., Mo. 906, *equid placent?* | — *equid placent me rogas? immo hercle uero perplacent*. La scansion *équis* s'explique par la proclise, cf. Thes., L. L. V 2, col. 52, 80. Tend à disparaître dans la latinité impériale.

ecce : particule de la langue familiale « bon, voici ! ». Sans doute de *ecce* + *re(m)*. Étymologie populaire dans P. F. 68, 1 : *ecce iuriurandum est, ac si dicatur per Cere-rem, ut ecastor edepol. Alii ecere pro ecce positum accipiunt*. Cf. J. B. Hofmann, *Lat. Umgangsspr.*, p. 34.

Le *ec-* se trouve toujours devant gutturale, dans *ecquis* comme dans *ec-ce*, de sorte qu'on ne voit pas si la forme ancienne était **ek-ke* ou **et-ke*. Dans le premier cas, on rapprochera le démonstratif osq. *ek-a-k* **hanc*, *ek-i-k* **hoc*, où *ek-* a le même rôle que *h-* dans lat. *hic* (v. ce mot); la formation de osq. *ekkum* « item » n'est pas claire.

Une particule *et-* ne se retrouve pas en italien; et aussi « n'entre pas en considération (cf. J. B. Hofmann, dans Thes. L. L. V 2, col. 52, 53 sqq.); le *ed* de ombr. *er-ek*, *ers-c*, en face de osq. *id-ik* « id », est évidemment *id*, plus ou moins altéré, comme on le voit par osq. *iz-ic*, ombr. *er-ek* « is », et n'entre pas davantage en considération ici. — Le second élément -ce est la particule enclitique -ce, connue par les démonstratifs et par divers adverbes.

éclésia, -ae f. : assemblée. Emprunt à gr. ἐκλησία; attesté depuis Pline le Jeune, généralisé par la langue de l'Église dans le sens de « assemblée des fidèles, église (sens abstrait et concret, à concurrence *basilica*) » et passé dans les langues romanes (*éclésia*, v. B. W. s. u.). M. L. 2823. En celtique : v. irl. *eclis*, brit. *eglyrs*. Dérivé : *éclésiola*.

échinus, -i m. : v. *ér*. M. L. 2825. Dérivés latins : *echi-nus*, *-atus*, -a, -um. — Cf. aussi *échinastrum* « géranium » (Diosc.), de *échinus* « nom d'une herbe piquante »?

é-equis : v. *ecce*.

édepol : v. *écastor*.

edō, *é*, *édi* (edidi, récent et vulgaire), *ésum*, *éssu* : manger (sens propre et figuré). Ancien présent athématique qui a gardé toutes les vieilles formes susceptibles de subsister en latin : ind. prés. *é*, *est*, *éstur*, *éstis*; impér. *é*, *éstō*; inf. *éssē*; ancien optatif *édim* (auquel se substitue *edam* à l'époque impériale).

Les formes athématiques ont un *é*, par opposition aux

formes thématiques ; cf. Meillet, BSL 22, 163 et 23, 70. Cet *é* s'est étendu à l'adjectif en *-to*, *éssus*, qui a été formé secondairement. La langue a tendu à normaliser la flexion du verbe et à remplacer par des formes thématiques *edis*, *edit*, *edere*, etc., attestées dès le 1er siècle de notre ère, les anciennes formes. L'irrégularité de la flexion et le manque de corps des formes, en partie monosyllabiques, condamnaient *edō* à disparaître, et il a été concurrencé par des formes plus expressives et plus régulières, *mandere* (proprement « mâcher ») et surtout *manducare* (déjà dans Pomponius). Toutefois, la forme à préverb plus longue et expressive, *comedō*, que Pétrone met dans la bouche des convives du festin de Trimacilon, et qui est fréquente dans la langue de l'Église (Ital., Vulg.), où elle traduit *xateoθlo*, et jusqu'en bas latin, a survécu en espagnol et en portugais : *comer*, M. L. 2077; on sait, d'ailleurs, par *con-dūcō*, *com-mandō*, etc., que le préverb *com-* a joué un grand rôle dans le développement du roman. V. Thes. V 2, 100, 16 sqq. Ernout, *Aspects*, p. 155; B. W. sous *manger*.

Dérivés et composés : *edâx* : vorace, *édacitâs*; *ine-dâx* (Gloss.); *edō*, *-onis* m., Varr. ap. Non. 48, 19; *edulus* glosé *comestor*, *consumptor*, formé comme *bibulus* (cf. *ficidula*, s. u. *fius*) et peut-être *ellum* (de *edul-*?) : *colearium* (Gloss.); *edûlis*, d'où *edûlia* n. pl. « comestible(s) », sur lequel a été refait à basse époque *edûlium* (cf. *cuppêdia*, *cuppêdium*); *éstor*, *-oris* m. (Front.); *éstu*, *-us* m. (de **éssus*) le manger », employé surtout au datif *éstu esse*, *éstu condî* (**ésti* n'est pas attesté; *éstor* ne semble exister que dans Fronton); *éstiō*, *-as* (*éss-*), fréquentatif archaïque (Plt., Caton); *éstiō*, *-is* : avoir faim, M. L. 2918 a; *éstiēs*, *-ei* f. (tardif); *éstiâlis* (Plt.); *éstiâtiō*, *-tor* (Martial).

éscâ, *-ae* f. : nourriture; dans la langue des pêcheurs « amorce, appât, éche »; sens qu'il a gardé dans les langues romanes. M. L. 2913. Adjectif composé : *éscâ-* *cus* (v. ce mot). *Edûsa?* : v. ce mot; *éscâlis* (époque impériale), *éscâris* (Plt., Varr., Plin.), cf. P. F. 67, 27, *escâris mensae uocantur in quibus homines epulantur*. *Éscâris* est demeuré en logoudorien au sens de « jabot, gésier », M. L. 2915; le dérivé **éscariola* a donné le toscan *scariola*, d'où provient le fr. *escarole*, M. L. 2914; *ésculentus* (cf. *sûculentus*, *faeculentus*, etc.) « bon à manger, nourrissant »; *ésculentia* : *pinguédo* (Gloss.); *escifer* (Paul. Nol.); *éscô*, *-as* (et *écor*, *-aris*) (Solin); *éscâtilis* (Tert.); *adéscô*, *-as* (tardif), M. L. 163; *inescô*, M. L. 4392;†

in-edia f. : privation de manger (ancien, classique). Les formes verbales à préverb, peu usuelles pour la plupart, n'offrent pas le passage de *é* à *i*:

adedō : se mettre à manger, par suite « ronger, dévorer ». Surtout employé au participe *adésus*; *ambéstrîx* (Plt., Cas. 778?; Amm. 29, 3, 9); *comedō* : manger entièrement, dévorer; *comedô*, *-onis* « qui sua bona consumit » (et *comedus*, *-i*, cité par P. F. 50, 29 à côté de *comedō*); *comèsor*, *-oris* m. (*comestor* d'après le féminin *comestrîx*, *comessor* d'après *comissarîx*); *comestor* a entraîné à son tour *comestus*, *comestio*, *-onis*, *comestûra*, *comestibilis*, -e (tous tardifs, sauf *comestus* : Itala, Gaius, Isid., etc.), M. L. 2078 b; *exedô* : dévorer; *exèsor* (Lucr.), **exedô*, *-onis*, M. L. 3000 a;

excomedō, -comestīō : rare, tardif : Chir.; Hier., Orib.); *peredō* : consumer, dévorer. *Peresia*, cf. F. 236, 24, *Peresiam et Bibesiam Plautus* (Curc. 444, *Perbibesiam codd. Plt.*) finū sua consuetudine, cum intelligi uoluit cupiditatē edendi et bibendi; *obedō* : usité seulement au participe obēsus (v. ce mot); *subedō* : ronger, miner.

La racine **ed-* « manger » fournissait en indo-européen un présent athématique, mais n'avait sans doute ni aoriste ni parfait (l'aoriste est emprunté à d'autres racines en sanskrit, en arménien et en grec). Le présent offrait des formes radicales : **ed-*, conservé dans hitt. *ed-*, gr. *ἔδευνται*, *ἔδονται* (de *ἔσθινται*, *ἔσθω* (formes sur lesquelles ont été faites quelques formes thématiques, telles que *ἔσθω*), dans le futur grec *ἔ-θ-ομαι* (ancien subjonctif), dans l'imperatif hom. *ἔθει* « mange », sur lequel a été fait *ἔθει* et, avec passage au type thématique, got. *itan* « manger », **ed-* dans lit. *é-mi*, *é-s-t-i*, v. sl. *émi* (d'où *jam!*), *estū* (d'où *jastū*); **ed-* dans arm. *utem* « je mange » (passé au type thématique). L'a de skr. *ad-mi* « je mange » peut reposer sur *e* ou sur *o*. Le vocalisme *o* ne figure que dans le nom grec de la « dent », *όδοντα*, *όδοντος* (ancien participe); la forme à vocalisme radical zéro n'a subsisté en latin que peut-être dans le nom de même sens — si ces mots appartiennent bien à la racine; v. *dēns*. A en juger par lat. *edunt* (sur lequel ont été faites les formes thématiques *edō*, *edimus*) et par *edim* (ancien optatif), par hom. *ἔδονται*, par skr. *ddanti* « ils mangent », optatif *adyāt* « il peut manger », le vocalisme *a* a été souvent étendu aux formes du présent où l'on attendrait le vocalisme zéro. — Le verbe **ed-* n'est conservé en céltique que dans peu de traces.

Comme il n'y avait pas d'ancien parfait, le perfectum a dû être fait secondairement : *édi* ne saurait remonter à l'indo-européen. Les langues germaniques ne concordent pas entre elles pour la formation des prétérits : *got. at, etum;* v. h. a. *az*.

En céltique, il y a des formes supplétives. M. H. Pedersen, V. G. d. K. Spr., II, p. 559, attribue à la racine **ed-* certaines formes irlandaises peu claires de verbes signifiant « manger ».

Lat. *éscā* rappelle lit. *édesis* « nourriture des animaux ». Mais lit. *éskā* « appétit », *éskūs* « glouton » sont des formations désidératives tout autres que *éscā*. Formation parallèle, peut-être d'après *éscā* : *pōsca*. Cf. peut-être v. h. a. *az* « charogne ».

éddō : v. *dō*.

éducō, *-ās*, *-āui*, *-ātum* : éléver (un enfant), instruire, former. Ancien, usuel.

Dérivés : *éducātor*, *-tiō*, *-trix* (classiques); *éducātūs*, *-ūs* (Tert.).

Forme à degré réduit de la racine de *ducō*, *-i* de sens duratif; attestée seulement en composition (comme *-cupō* dans *occupō*, *-pellō*, *-ās* dans *ap-pellō*). La spécialisation de sens l'a détaché de *ducō*.

Edusa(ū?) : nom de déesse qui préside à l'alimentation des enfants, jointe à *Pōtina*, que Varron ap. Non. 108, 15, dérive de *edō*, *edūlis* comme *Pōtina* de *pōtiō*. Variantes tardives : *Edūla*, *Edūca* (Tert., Aug.). — La forme est bizarre, et c'est peut-être un arrangement

(par étymologie populaire) d'un nom étrusque. V. Altheim, *Röm. Rel. Gesch.*, I, 78.

effāfil(ī)ātum : *exertum, quod scilicet omnes exerto brachio sint exflati, i. e. extra uestimentum filo contectum*, P. F. 73, 17. Les gloses ont des formes avec *b*: *exflabuero, exflabbiūt* à côté de *effaflatus*, et aussi avec *p* : *expapillato*, sous l'influence de *papilla*. Se trouve dans Plt., Mi. 1180 (*exfaflato* est la leçon des manuscrits palatins; l'Ambrosianus semble avoir *ex(p)apillato*, mais la lecture est très incertaine). V. Ernout, *Élém. dial.*, s. u. Forme et sens obscures!?

effū(t)iō : v. *fūtis* sous *fundō*.

egeō, *-ēs*, *-ūl* (rare), *-ēre* (pas de supin, mais Tert., adu. Marc. 4, 24, a un participe futur *egitūra*) : être dans le besoin (pris absolument, sens usuel dans Plt. et Tér.); être privé de, avoir besoin de, manquer de (suivi du génitif et de l'ablatif); un exemple avec *quam* dans Plt., Men. 121. Pour le sens, cf. Senn., ad Luc. 9, med., *sapiens eget nulla re; egere enim necessitatis est*, et Cic., Parad. 46. Usuel à l'époque républicaine, mais d'un emploi plus rare dans la langue impériale (voir le tableau comparatif des emplois de *egeō*, *cared*, *egeōs*, *indigēs* dans Thes. V 2, 253, 50 sqq.). Non roman.

egēnus « qui manque de » de **egēs-nos*, *egēstās* « manque, besoin » (cf. *terrēnus*, *terres-tris* et *tempus/tempestās*) semblent supposer un ancien neutre en *-es*: **egeō*; *egēstās* ne peut avoir été formé sur *egēns*, dont le dérivé devrait être *egēntia*, qui n'est attesté qu'au v^e siècle après J. C. (d'après *indigēntia*?). De *egēstās* dérive **egēs-t(u)sūs* (bas latin), cf. *quaestuōsus*.

Composés : *indigūs*, adjectif poétique (Lucr., Vg., Luc., Tac.), de **end-ego-s*, avec le même maintien du préfixe **end-*, *ind-* que dans *indipiscor*, *indaudīs* (peut-être d'après *prodigūs*?); un doublet *indigūs* est conservé dans un exemple de Pacuvius ap. Cic., De or. 2, 46, 193, *cum actae exacta indigēm | liberum lacētari* (indigen d'après *inopem*?); *indigēs*, qui a parfois le sens dérivé de « sentir le besoin de, désirer »; le participe *indigēns* s'emploie substantivement : *indigēns* « les indigents » (Cic.); *indigēntia*, mot cicéronien; *indigūs* (Apul., Paul. Nol.), sans doute d'après *exigūs*, rattaché faussement à *egeō*.

Présent en *-ēō* indiquant l'état (type *manēō*, *cared*), ce qui a entraîné le perfectum en *-ui*. — On rapproche quelques mots germaniques : v. isl. *ekla* « manque », v. h. a. *eko-rēdo* « seulement ». Osq. *egmo* de **egmā* (**rēs*) est très incertain : sens premier « rès nécessaria », d'après *χρῆμα*.

Égeria, *-ae f.* : nom d'une nymphe qui par calème étymologique a été rapproché de *égerō* (d'où l'initial peut-être secondaire et qui permettait au nom d'entrer dans l'hexamètre); cf. P. F. 67, 25, *Egeriae nymphae sacrificabant praeognantes, quod eam putabant facile conceptum alio gerere*. Sans doute étrusque, comme *Camēnae*, ou « sabin ».

egō (sal. *eko*, *ego*). Nominatif du pronom personnel de la 1^e personne du singulier. Les autres cas sont formés sur un autre thème : gén. *mei* (génitif de l'adjectif possessif *meus*, *-a*, *-um*), dat. *mīhi*, *mī*, acc. *mē(d)*, abl.

Cf. *oi*; et *heu*, *heu*. Ces interjections se retrouvent un peu partout, dans les langues anciennes comme dans les langues modernes, sous des formes plus ou moins semblables. Cf. aussi *a(h)*, *ō*, *hui*, etc.

ehia (heia) : ah! oh! hein! allons! Interjection marquant l'étonnement, l'exhortation, l'admiration. Du gr. *ετα*.

ēierō : v. *iūs*, *iūrō*.

ēiulō (*eiulō*), *-ās*, *-āre* : se lamenter (absolu), déplorer (transitif). Terme expressif, évité par la langue classique; déjà dans Plaute. Sans doute dérivé de *ei*, cf. *ululō*; et le gr. *αἰλαί*, *αἴλαζω*.

Dérivés : *ēiulātiō*, *-tus*, *-ūs*; *ēiulābundus*, etc.; *ēiulitō*, *-ās* (Lucil.).

Conservé en italien et dans les langues hispaniques. M. L. 2836.

ēlect(u)ārium, *-I n.* : électuaire. D'après Keller, *Lat. Volksystem*, 74, serait un emprunt au gr. *ἐκλεκτόν* (Hipp., Diosc.) (cf. *ēcligma*, *ēlignatum* de *ἐκλεγμα*), rapproché et dérivé de *ēlectus* sur le type *sanctus*, *santuārium*. M. L. 2838; B. W. s. u.

Pour M. Niedermann, ce serait plutôt une adaptation du gr. *ἐλατήριον* « laxatifs » (transcrit *elaterium* chez Marcellus Empiricus, 31, 3, qui l'explique par « *sucus cucumeris siluatici* »). Un doublet *ēlactuārium* est à la base de l'ital. *lattuaro* et de l'emprunt allemand *Lattwärge*, m. h. a. *lattwärje*. *Elactuārium* serait un contre-pied pour **elatuārium*, dû au fait que le latin vulgaire *-ct-* s'était assimilé en *-u-* et que l'étymologie populaire rapprochait le mot de *lac*, *lactis*. Toutefois, dans les traductions latines de Dioscoride, le mot traduit le gr. *ἐκλεκτόν*.

ēlegāns : v. *legō*.

elementum, *-I n.* (surtout au pluriel *elementa*, *-ōrum*) : 1^e principes, éléments; 2^e connaissances élémentaires, rudiment; 3^e lettres de l'alphabet, alphabet. Usuel et classique; non attesté avant Lucrece et Ciceron. De là gall. *el̄en* « élément », bret. *elven* « étincelle ».

Dérivés : *ēlementārius*, *ēlementicius* (tous deux d'époque impériale); *coēlementātūs* (Tert.).

Elementum recouvre dans tous ses emplois le gr. *οτοχέτον*, qu'il traduit; cf. Cic., Acad. 1, 7, 26, *illa initia, et ut e Graeco ueriam, elementa (= οτοχέτα) dicuntur*. Or, *οτοχέτον* signifie d'abord « rang, rangée, série » (cf. *οτεχώ*, *οτοχός*), puis rangée de lettres, *τὰ οτοχέτα*; par extension, le mot désigne les lettres en tant qu'éléments de la syllabe et du mot (cf. Lucr. 1, 197, *ut uerbis elementa uidemus*); puis, d'une manière plus générale, les éléments ou principes des choses, des sciences, etc., comme l'a montré en détail Diels, *Elementum*. Cette similitude absolue de sens entre *οτοχέτα* et *elementa* a amené à supposer que *elementum* serait dérivé de LMN, seconde série de l'alphabet latin. Mais on voit mal pourquoi le nom de ces lettres aurait été adopté. L'explication par **elephantum* « lett. d'ivoire » (de *ἄλεφ*) proposée par Diels (avec une dissimilation d'origine étrusque comme dans *Melerpanta*; de *Bελερφορόητης*?) et reprise par Vollgraff, Minem. 1949, p. 89 sqq., est indémontrable; mais la conservation de *e* devant *le* (où *l* était vélaire) n'est pas favorable à une origine pro-

prement latine et dénonce plutôt un emprunt. Adaptation d'un mot étrusque?

élémosina (*elec-*, -*as* f.) : aumône. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tert., Ital.) au gr. ἐλέμοσινή; latinisé. D'où *élémosinarius* : qui fait l'aumône, charitable (tardif). Roman. M. L. 2839, **alemósyna*, **alemósina* (d'après *al-*?); v. h. a. *alamuosan*; irl. *almsan*; brit. *alusen*.

elephantus, -*I* (puis *elephās* et *elephāns*, -*antis*) m. : 1^e éléphant; 2^e « ivoire », et aussi « éléphantiasis »; 3^e nom d'un poisson de mer ou d'un céétacé et d'un crustacé (homard?). Attesté depuis Plaute et Ennius. *Elephantus* est sans doute une forme populaire bâtie sur le génitif ἐλέφαντος de gr. Ἐλέφας (cf. *abacus*), mais avec notation « savante » de l'aspirée. L'emprunt a dû se faire pendant la guerre contre Pyrrhus; les Latins, faute d'en connaître le nom, avaient d'abord recouru pour désigner l'éléphant à la périphrase *Lūca bōs*; cf. Varr., L. L. 7, 39. Le mot, qui d'abord servait uniquement à désigner l'animal, a emprunté dans la suite tous les sens du mot grec. C'est ainsi qu'il a été employé couramment avec *ebur* (v. ce mot) et que Lucrèce et Serenus Samonicus s'en sont servis pour désigner une maladie inconnue sur le sol italien et spéciale à l'Orient, l'éléphantiasis; cf. *Lucr.* 6, 1114, *est elephas morbus qui propter flumina Nīli | gignit Aegyptio in media neque præterea usquam*. — *Elephantus* est la forme la plus anciennement attestée; puis la langue savante a réagi contre ce qui lui apparaissait comme une forme barbare et a adapté la transcription du mot grec : *elephās* ou *elephāns* (comme *adāmāns* à côté de *adāmās*). Les dérivés *elephantinus*, *elephantiasis* (d'où irl. *elefent*) sont aussi purement grecs; mais on trouve à basse époque des dérivés de sens médical d'aspect latin : *elephantia*, -*tarius*, -*tius*.

Les représentants du mot dans les langues romanes sont plutôt de caractère savant : v. fr. *olifant*, v. ital. *lio(n)fante*, prov. *olifan*, *aurif(l)an*, M. L. 2841; de même irl. *elefaint*. En pénétrant dans les langues germaniques, *elephantus* a changé de sens et a servi à désigner le chameau : got. *ulbandus*; v. h. a. *olbanta*, v. angl. *olend*, etc. — Il est curieux, cependant, que toutes ces formes présentent un *o* qui est conforme aux exigences de la phonétique latine (cf. *oleum* de Ελα(Φ)ον), mais qui n'est pas attesté dans la langue écrite; des faits de ce genre se retrouvent; ainsi **urulare*, sur quoi repose fr. *hurler*, est conforme à la phonétique latine, tandis que l'absence de dissimilation dans *ululare* surprend. Cf. aussi *adimās* en face de *adāmās* (terme technique, comme fr. *olifant*), rom. *comperare* et **seperare* (sous *parare*), etc.

élīx, -*icis* f. (surtout au pluriel; un exemple de singulier dans *Ov.*, M. 8, 237) : canal de drainage. Technique. M. L. 2847. Tardif : *elicatores* : ὑδροσχόποι (Gloss.). V. *colliciae* et *liquor*; et *lax*.

elleborus, -*I* (*hell-*) m., et *ellebororum*, -*I* n. : emprunt au gr. Ἐλέβορος (Ελ-). Le terme appartient à la langue médicale; le mot latin correspondant est *uērātrūm*. M. L. 2850. Passé en breton : *elvor*.

Dérivés latins : *elleborō*, -*as*; *elleborōsus*; fr. *ali-*
boron.

ellum, ellam : tiens, le voici; s'emploie comme *eccum*, dont il est synonyme; cf. Plt., Cu. 277-278, *parasitum tuom | uideo currentem — ellum — usque in platea ultuma*. — Mot de la langue parlée, attesté seulement chez les comiques.

Peut-être de **en-lo-m*; les formes romaines attestent un *e* ouvert, donc bref. M. L. 2851. Ceci supposerait que l'*e* de *en* est dû au monosyllabisme; l'*e* aurait subsisté dans **en-lo-*. Mais *ellum* peut avoir une autre origine (de **em-illom* > **em-(il)lum* > *ellum*) et l'*e* de *en*, être ancien.

ellychnium, -*I* n. : mèche, lumignon. Emprunt (Vitr.) au gr. ἔλλυχνον, correspondant à lat. *lināmentum*, passé dans les langues romanes sous des formes contaminées par le rapprochement avec *lūceō* (*linūlēmōn* dans Apicius); cf. M. L. 2852, **lūcīnūm*.

élögium, -*I* n. : 1^e semble être le gr. Ἐλεγίτων transformé par l'étymologie populaire, qui a assimilé l'*e* initial au préfixe *ē-* et a modifié le vocalisme intérieur par un rapprochement avec λόγος et *ēloquī* (cf. *antelögium* = πρόλογος, Plt.), *ēlogia Solōnis* « les distiques de Solon », d'où « épitaphe » (en vers; déjà dans Caton); 2^e courte forme (d'où *ēlogiō*, -*as*, Cael. Aurel.), et spécialement en droit : clause, disposition particulière, chef d'accusation. Confondu avec *eulogia*; v. B. W. sous *ēloge*. Les mots relatifs à l'élegie, *ēlogia*, -*gōn*, etc., ont été directement transcrits du grec.

elucus, -*a*, -*um* (quantité inconnue) : -*m significat languidum ac semisomnum, uel, ut alii uolunt, alucinatorem et nugaram amatorem, siuū halunem (?) i. e. hesterno uino languentem, quod ἔωλον uocavit Graeci*, P. F. 66, 18, qui, 89, 12, à une forme *helicum*. Ne figure guère que dans les glossateurs; cf. Gell. 4, 19, 1; 16, 12, 3, qui cite l'étymologie de Cloadius Verus rapprochant *elucus* de *alucinor* : *alucinari factum scripsit ex eo quod dicitur Graece ἔλων, unde elucum quoque esse dictum putat a littera in e uersa, tardidatē quandam animi et stuporem, qui alucinantibus plerumque usu uevit*. Cf. *helluor*?

ēlutiō : v. *ēluō*, sous *lauō*.

em : v. *is*.

em : particule « tiens »; sans doute impératif syncopé et devenu invariable du présent d'aspect « déterminé » de *ēmō* (au sens ancien de ce verbe); cf. Plt., Capt. 859, *cedo manum*. — *em manum* « donne ta main. — prends-la », où *em* correspond à *tene* qu'on lit v. 838; « *em* », *hoc cum gestu offerentis dicitur*, Schol. Bemb. ad Ter. Phorm. 52. Souvent joint à *tibi* : « tiens, voilà pour toi! ». Joint à *ille*, *illīc*, s'accompagne d'un geste démonstratif : Plt., Merc. 313, *si umquam uidistis pictum amatorem, em illīc est*. Quelquefois employé seul, avec le même sens, e. g. Trin. 541. Différent de *hem* et de *ēn*. Forme de la langue parlée qui n'est guère attestée en dehors des comiques; supplante par *ēn* (avec laquelle on l'a confondu) et *ecce!*

embractum : v. *imbractum*.

embrimūm, -*In* : sorte de coussin ou de matelas (Casini; Gloss.). Bas latin.

embroca (*in-*, *im-*), -*as* (*embrocē*) f. : pansement hu-

midé. Emprunt tardif de la langue médicale au gr. ἐμ-
βροχή; de là *embrocō*, -*as*.

emem : v. *is*.

ēmineō : v. *minaē*.

ēminus : v. *manus*.

ēmō, -*is*, **ēmī**, **ēmptūm**, **ēmere** : sens premier « prendre », encore attesté dans les glossaires, P. F. 66, 21 : *emere, quod nunc est mercari, antiqui aciebant pro sumere*; cf. 4, 30, *abemito significat demito uel affero: emere enim antiqui dicebant pro accipere*; 332, 30, *redemptores proprie atque antiqua consuetudine dicebantur qui, cum quid publice faciendum <ay> praebendum condicant efficerant, tum demum pecunias accipiebant. Nam antiquitus emere pro accipere ponebatur: at hinc dicuntur redemptores, qui quid conduserunt praebendum utendunque*. Ce sens est conservé dans *em* et dans les composés : *adimō*, *cōmō*, *dēmō*, *dirimō*, *eximō*, *interimō*, *perimō*, *prōmō*, *sūmō*. Cf. aussi *praemium*. A l'époque historique, *ēmō* apparaît spécialement dans le sens de « prendre contre argent, acheter », seul attesté dans les textes (depuis Plaute), en opposition à *uendō*, par une restriction dont on retrouve l'analogue dans le fr. *acheter*, *de accipere*, et aussi dans le gr. λαζάριον (cf. Aristoph., *Pax*, 1263, etc.). Une fois que *ēmō* eut pris ce sens, ceux des composés dans lesquels le simple n'apparaît plus clairement par suite de contractions s'en sont détachés et la langue leur a créé un parfait en -*si* : *cōpsi*, *dēm̄psi*, *prōm̄psi*, *sūm̄psi* (au lieu de l'ancien *surēm̄i*) en face de *adēm̄i*, etc. C'est *capio* qui a exprimé le sens de « prendre » dans le verbe simple, mais non dans les composés (v. *prahendō*; cf. *uideo* : *-spicidō*).

A *emere* « acheter » se rattachent les dérivés : *ēmāx* (opposé à *uendāz*) adj. : qui aime à acheter; *ēmācas* f., *ēmōptō*, -*tiō*, *-tiōnālis*, *-tōrius*; *ēm̄pus*, -*is*, *-tīcius*, *-tiūs*; *ēm̄piōtō*, -*as* (rare, époque impériale, sans doute d'après *uendō*, classique et usuel), *ēm̄ptūrō*, -*is* et les composés : *coemō*, -*is*, *-ēmī*, *-ēmptūm* (*coemō* avec apex sur l'*e* dans le Mon. Ancyr. III 11): acheter (où la préverbale marque l'aspect « déterminé »), noter *cōm̄ptōnālis* dans Plt., Ba. 976; *coem̄piō* : achat, spécialement employé pour désigner une forme de mariage dans laquelle il y avait une sorte d'achat de la femme par le mari; *redimō* : racheter, prendre à ferme, affirmer; acheter ou prendre en échange de, M. L. 7144; *redēmptō* (= *condictō*), *redēmptō* (= ἀπολύτρωσις), qui dans la langue de l'Église ont pris le sens spécial que transcrit le mot « redempteur », M. L. 7142; *redēmptūra* (époque impériale); *redēmptō*, -*tiō*, -*ās*.

A *emere* « prendre » se rattachent, au contraire : *abemere* : enlever. N'est attesté que dans les glossaires et a été remplacé par *dēmō*, cf. plus bas, et *adimō* : « prendre à soi », puis « enlever »; dérivés tardifs : *adēm̄ptō*, *adēm̄ptōr*; *cōmō*, -*is*, *cōm̄psi*, *cōm̄ptūm*, -*ere*: sens premier « prendre ensemble, réunir, combiner », sens dans lequel Lucrèce emploie encore l'adjectif *cōm̄ptus*, e. g. 1, 950, 3, 259, 4, 31, et le substantif *cōm̄psit*, -*is*, 3, 845; cf. aussi P. F. 35, 18, *cōm̄ptūm genus libaminis quod ex farina conspersa faciebant*. S'est spécialisé dans le sens de « attacher les cheveux, peigner, coiffer »; c. *capillōs*, *comam* (peut-être *coma* et *comāns* ont-ils joué un rôle dans cette évolution de sens); de là « bien peigner »; et

par extension de sens, « orner, embellir »; *cōm̄ptus* « bien peigné, soigné » et son contraire *incōm̄ptus*, traduisant κομψός et ἀκομψός, auxquels les a rattachés l'étymologie populaire. Lucrèce emploie le pluriel *cōm̄ptūs* au sens de « tresses, chignon », 1, 87, cui simul infula uirgineos circumdata compitus; cf. **comptāre*, M. L. 2107; *comptāre*, 2982; *dēmō*, -*psī* : enlever (proprement d'un endroit élevé : Varr., R. R. 1, 39, 3, quae ex arboribus dempta), puis simplement « enlever, retrancher, ôter »; *dēm̄ptō* (rare, Varr., L. L. 5, 6 et 176, repris dans la langue de l'Église); *dēmīa* dans *uindēmia* et dans le composé plautien *uirgidēmia*; — *dirimō*, -*ēmī* : séparer, disjoindre, dissoudre; et par suite « interrompre, remettre » (= *differō*) ou « détruire »; *dirēm̄ptūs*, -*ūs* m. : séparation (un exemple de Cic., Tusc. 1, 71); *dirēm̄ptō*, -*tor* (bas latin); *eximō*, -*ēmī*, *-ēmptūm* (d'où **exemptāre*, M. L. 3004) : mettre à part, mettre hors de, par suite « chasser, enlever »; délivrer. En parlant du temps : *eximere diem*, proprement « chasser le jour », par suite « passer, perdre ». Dérivés : *eximius* (= ἔξοχος, ἔξαπτος) : mis à part, qui se détache des autres, et par suite « excellent, hors de paire ». Peut-être à l'origine terme rituel : P. F. 72, 3, *inde dici coeptum, quod in sacrificiū optimum pecus e grege eximebatur, uel quod primū erat natum*. Conservé en gascon; cf. M. L. 3017; *eximētās*. Autres dérivés : *exēmptō*, -*tor*, *-tilis*, *-tus*, *-ūs* (Vitr.); *exemplūm* : v. ce mot; *interimō*, *interemō*, -*ēmī* : détruire, faire péir (cf. *interficiō*). Ancien (Plt.), classique, mais rare, ne semble pas attesté après Quintilien. Dérivés tardifs : *interēmptō*, -*trix*, *-tūbō*; *perimō*, *peremō* : détruire (cf. *perdere*), Fest. 236, 7, *perēmēre Cincius in libro de uerbi priscis ait significare idem quod prohibere*; at *Cato in libro qui est de militari pro uitiae usus est*. Dérivés : *perēmptālis*, adj. de la langue augurale : -*a fulgura*, cf. Fest. 236, 19, 284, 12; *perēmptō* (St Aug.), -*tor* (latin impérial); *perēmptōrīus* : 1^e qui détruit; 2^e dans la langue du droit « *perēmptōrīus* », *perēmptōrīum edictum inde hoc nomen sumpsit, quod perēmēt discepitationem, h. e. ultra non patetetur aduersarium tergiuersari*, Dig. 5, 1, 70; — *praemūm* : v. ce mot;

prōmō, *prōm̄psi*, *prōmptūm* : mettre en avant, mettre au jour, tirer de, publier, exprimer. D'où : *prōmō*, -*is* m. : dépenser, économie (qui va chercher les provisions, cf. *condūs*). Les formes *prōmūm*, -*I*, *prōmō cella* (Tert.) « garde-manger » sont secondaires; *suprōmūs* (Plt.).

prōmptūs : tiré hors de, mis à découvert, par suite « mis à portée de, facile, aisé » et aussi « disposé à (souvent joint à *parātus*), dispos » et « agile, rapide, prompt ». M. L. 6776.

Dérivés et composés : *prōmptō*, -*ās* (Plt.), fréquentatif de *prōmō* « distribuer »; *prōmpt(u)āriūs* : relatif au garde-manger, d'où *prōmpt(u)āriūm* n.; *prōmptūlūs* (St Jér.); *prōmptūdō* (tardif). De *prōmptūs* : *imprōmptūs* (époque impériale, rare);

prōmptūs, -*ūs* m. : usité seulement dans l'expression *in prōmptūs* (esse, habere, gerere, etc.) « à découvert, à portée de la main »;

exprōmō : produire, faire connaître, faire éclater; *sūmō* : v. ce mot.

L'ombrière a emantur « accipiantur » et, sur une borne, *emps* « *emptūs* » (emprunté?); l'osque à *permēst* « *perimet* », *pert-emust* « *perēmerit* », au sens de

inhibere ; et *peremust* « percéperit »?, sens douteux, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 22. L'irlandais a un correspondant exact de *emō* : *air-fo-emīn* « je sais », etc. — Les formes slaves et baltiques indiquent un ancien présent athématique ; car le présent à la vocalisme radical zéro, avec aspect « déterminé » (qui se retrouve en latin et qui explique le sens de « acheter » : acte de prendre parvenu à son terme) : v. sl. *imō* « je prends » ; et *vūz-imō* « j'enlèverai », lit. *imū* (inf. *imī*, cf. v. pruss. *imt*) « je prends » ; le vocalisme « se retrouve dans le présent « indéterminé » : v. sl. *jemījō* « je prends » (cf. v. pruss. *immīmai* « nous prenons »). Il y a chance pour que la forme *ēmī* du perfectum soit une création relativement récente, comme *ēdi*, et dès lors le type *sūmp̄i* n'aurait rien de surprenant ; toutefois, le lituanien a *ēmē* « il a pris ». — Si l'on veut rapprocher le groupe synonyme de got. *niman* « prendre » (qui n'a rien de commun avec gr. *vēwō* « je partage » pour le sens), on peut admettre que *n-* y serait le reste d'un ancien pré-verbe **ni* (qui se retrouve dans v. h. a. *nidar* « en bas ») soudé au verbe et aux formes nominales qui s'y rattachent ; le lette-*a*, de même *ñemu* « je prends », avec *ñ* caractéristique. — Cette racine ne se retrouve pas en grec, arménien et indo-iranien, où l'idée de « prendre » est rendue par une racine différente pour chaque langue.

émolumentum : v. *mōlō*. En dernier lieu, Benveniste, *Latomus*, 1949, p. 3-7.

empaestatus, -a, -um : gravé en relief (Varr.). Latinisation de *ép̄atator*; d'où *imp̄estātor* (Inscr.).

emplastrum, -i n. : terme médical emprunté au gr. *ép̄astropō*. Un doublet *emplastrā* f. est attesté, ainsi que les dérivés *emplastrō* (*im-*), -as, *emplastratiō*, -or, *emplastellum* (Mul. Chir.). Passé dans les langues romanes, M. L. 2863 ; et v. h. a. *pflastar*.

ēmungō : v. *mungō*.

ēmussitāta : v. *amussis*.

en : v. *in*.

ēn : même sens que *ecce*, et, comme celui-ci, peut-être accompagné d'un nominatif ou d'un accusatif ; Vg., B. 5, 65, *en quatuor aras | ecce duas tibi, Daphni, duas altaria Phœbo*. On trouve à l'époque impériale *en ecce* réunis. En s'emploie souvent dans les mouvements emphatiques ou pathétiques : Vg., Ae. 1, 461, *en Priamus*; 612, *en ego uester | Ascanius* ; on le trouve dans des interrogations pressantes : Vg., Ae. 6, 346, *en haec promissa fidēs est?* ; aussi est-il souvent joint à *unquam usquam*, cf. P. F. 66, 27, *ēnumquam glosé equando*, cf. gr. εἰτο. L'interjection est destinée à attirer l'attention de l'interrogé, de sorte que la question prend par là plus de force. Avec l'impératif, *en* rend l'ordre plus vif : *ēn age, ēn agendum, ēn aspice* (Ov., Am. 1, 8, 31 ; cf. gr. ἦν ιδού, ἦνθε); avec le futur, *ēn* joint à l'interrogation une idée de souhait, comme le gr. εἴ τοι ; cf. Vg., B. 1, 68 ; 8, 6. M. L. 2866.

A en juger par *ēlum* (v. ce mot), l'ē de *ēn* résulterait d'un allongement latin, normal dans une monosyllabe. Mais l'étymologie de *ēlum* est douteuse et la longue de *ēn* peut être ancienne (gr. ἦν).

encaustus, -a, -um : peint à l'encaustique. Terme technique de la langue des peintres, emprunté au gr.

ēp̄auotoc. Le neutre *encaustum* (*encautum*) a désigné l'encre de pourpre dont les empereurs se servaient pour leur signature (cf. *encautarii libri* « archives publiques », Cod. Theod.) ; de là le sens général de « encr. » (v. fr. *enque*) pris par le mot dans les langues romanes (à côté de *atrémentum* et de *tincta*). M. L. 2869 et B. W. sous L. 2868, *encausticus*, et 2870, **encautiūre*.

endo : v. *in*.

ēnim : en vérité, en fait, assurément, réellement. Particule affirmatif, en général placée après le premier mot principal de la phrase (cf. *etenim*, comme *atamen*), mais qui peut être en tête, tout au moins dans la langue parlée, quand on veut lui donner une valeur particulière, e. g. Plt., Tri. 1134, *enim me nominas c'est bien évidemment... », ou même après tout mot de la phrase dont on veut souligner l'importance, cf. Vg., Ae. 8, 84, *in litora conspicuit sus, | quam pius Aeneas tibi enim ibi, maxima Iuno, | mactat*, qui reproduit sans doute une ancienne forme rituelle. Se trouve exceptionnellement aussi en troisième place, cf. Varr., R. R. I 18, 7, *biuum nobis enim ad culturam dedit natura*; 2, praef. 1, *ut ruri enim*, sans raison apparente. Souvent joint à des adverbes de sens voisin, *certe*, *nempe*, surtout *uero*, d'où les formes renforcées *enimūrō*, *uērūmenimūrō*. Du sens premier on est passé au sens de « en effet », et la particule a servi à confirmer la réalité d'une affirmation précédente et à en introduire la preuve : Plt., Asin. 808, *has non sunt nūgæ, non enim mortuælia*. *Enim* est usité de tout temps, mais pas plus que *nam* n'a subsisté dans les langues romaines.*

L'osque a une forme correspondante, mais avec une voyelle initiale différente ē ou i, ei, *inim*, *inim*, *even* au sens de « et », qui s'exprime par et en latin et en ombrion ; de même, pél. *inom* ; l'ombrion a *aine*, *enem* et *enu*, *enom*, *ennom* (aussi *enume*, etc.) au sens de lat. *tum*. Il ressort de là, d'une part, que le sens de *enim* est dû à un développement latin (du reste, *enim* se place autrement que les mots osques et ombrions, qui figurent en tête de la phrase ou des groupes) ; de l'autre, que *enim* est apparemment à *nunc-c*. C'est une particule du groupe de *nunc*, *nam*, *nem-pe*, etc. (v. ces mots), apparenté à v. h. a. *ener* « celui-là », arm. *na* « celui-là », v. sl. *onū* « celui-là », etc. — Le passage de **enem* à *enim* s'explique par le caractère accessoire du mot ; cf. *ūdecim* en face de *decem*. Le vocalisme *e* est conservé dans *nempe*. Pour l'*e* initial, cf. osq. *e-tanto*, gr. ἡ-κεῖνος, etc.

ennam : *etianne*, P. F. 66, 23. Sans autre exemple ; sans doute corrompu ; l. *en iam*?

enocilis (Gloss.). Déformation de *ēp̄xēlōc* : anguille. *ēnōs* : v. *nōs*.

ēns, *entis* : participe présent supposé de *sum*, dont Priscien, GLK III 239, 5, attribue l'invention à César, mais comme d'une forme théorique, créée en vertu de l'analogie : *Graeci autem participio utinam substantiuo (scil. ὄν)... quo nos quoque secundum analogiam possemus uti, nisi usus deficeret participii frequens. Quamuis Caesar non incongrue protulit « ens » a uerbo « sum, es », quomodo a uerbo « possum, potes », « potens ».* En dehors de ce témoignage, ne semble pas attesté, pas plus que le substantif *entia* ; dans les deux passages de Quint.,

I. O. 2, 14, 2 et 8, 3, 33, il faut sans doute lire *et queentia*, *ut queens*, et non, comme les anciens éditeurs, *atque entia, ut entis*, v. l'édition de Radermachér, et l'apparat ad loc. Il n'y a pas de forme attestée en latin pour traduire τὸ ὄν, τὰ ὄντα, et le substantif correspondant à ὄντα est *essentia* ; cf. Sén., ad Luc. 58, 6 et 7. Le participe présent de *sum* est *-sēns*, usité seulement dans les composés tels que *ab-, prae-sēns* ; *Cōsentēs* est douteux ; et si *sōns* « coupable » est l'origine un participe de *sum*, il n'a plus, pour les Latins, aucun rapport avec le verbe. *V. essentia*.

ēnsis, -is m. : épée. Même sens que *gladius*, d'après Quint. 10, 1, 11, mais surtout réservé à la langue de la poésie, comme *ēnsifer*, *ēnsiger* (imitation du gr. ξιφίης, désignant Orion), *ēnsipotēs*. Diminutif : *ēnsiculus* = ξιφίδιον (Plt.). Le caractère poétique et littéraire du mot explique qu'il n'aït pas passé dans les langues romaines. Du reste, les noms d'armes se renouvellent et s'empruntent avec les objets qu'ils désignent ; *ēnsis* a été supplanté par *gladius*, qui doit être celtique, et celui-ci a subi dans les langues romaines la concurrence de *spatha*, qui est grec ; cf. M. L. 8128 ; Couissin, *Les armes romaines*, p. 489.

Le mot a un correspondant exact dans skr. *asīh* « épée » et n'en a pas d'autre. Il est possible, mais incertain, que gr. *ἀσό* soit apparenté. L'*i* de *ēnsis* n'est pas plus essentiel que celui de *axis*.

ēnēha, -a f. : épargne ; matériel d'une exploitation ; greniers publics. Emprunt tardif fait par les juistes au gr. έποχη ; de là *ēnēhētās*, -cārius. M. L. 2876.

ēnubrō : *inhibent*, P. F. 67, 10. A rapprocher du même, 97, 12, *inebrae aues quae in augurii aliquid fieri prohibent, et prorsus omnia inebra appellantur quae tardant uel morantur agentem*, et 97, 11, *inhibere : iniungere sed melius cohibere*.

Enubrō semble le datif d'un adjectif **enuber*, de **enhabros*, forme ancienne, sans doute tirée du rituel, remarquable par la forme ancienne du préfixe *en*, l'amusement de *h*, le son *u* pris par ḥ en syllabe interne devant la labiale *b* et l'haplologie du suffixe **enubrō->enuber*, cf. *crēber* (si toutefois la forme ne remonte pas directement à **en-(h)abros*, cf. *taeter/taetet*, *piger/piget*). *Ineber* est une forme que son vocalisme démontre comme plus récente. Les gloses ont une forme avec *i* : *enibrum*.

ēō, *is*, *il* (ancien *ī*) : *ītō* est rare et semble avoir été créé, d'après *audiūt*, *audiī*, pour éviter une scansion *ītō*, sans abrévement de *ī* initial, ou pour éviter une suite de trois brèves, e. g. *īuerat*, Catul. 66, 12 ; *īuīse* est, toutefois, attesté depuis Plt., Mo. 842 ; cf. Lodge, *Lex. Plaut. s. u. ītō* et Thes. V 2, 626, l. 77 sqq. ; nombreuses formes contractées *īsti*, *ītīs*, *īsse*, surtout dans les composés), *ītūm*, *īrō* : aller (aspect indéterminé, cf. *ūaddō*). S'emploie par extension d'objets inanimés : *īlūs non ītō*, Caton, Agr. 157, 7 ; *incipit res melius īre quam putaran*, Cic., Att. 14, 15. A aussi le sens fort, ordinairement réservé à ses composés *ābīre*, *ātīre* : *saepe hominem pūlatīm cernīmus īre* (= *ātīre*, *olīxētō*), Lucr. 3, 526 ; *ītō dies*, Plt., Ps. 240 a. D'usage fréquent avec un supin, pour indiquer une action que l'on se dispose à accomplir, une intention de l'esprit porté vers un objet (comme

le fr. *je vais dans* « je vais faire », « il va pleuvoir »), e. g. Gaton ap. Fest. 280, 22, *quae uti prohibūtū īrem, quod in me eset, meo labore non parsī* ; ainsi été employé pour former l'infinitif futur passif du type *dūctū ītō*, cf. Plt., Ru. 1242, *mīhi īstaēc uidetur p̄aedatū ītō*. Usité de tout temps. A fournir quelques formes de la conjugaison du verbe *aller* dans les langues romaines, cf. M. L. 4545 ; B. W. sous *aller*, mais a subi la concurrence de formes plus pleines, *ūaddō* et *ambulō* ; il semble que la langue ait évité les formes monosyllabiques et les formes du parfait simples pour recourir aux composés ; cf. Thes. V 2, 627, 50 sqq.

Ēō sort de **eyō* ; les anciennes formes athématiques de la racine **ei-/i-* subsistent dans *īs*, *ītīs*, *ītē*, d'où *īre* ; les formes à -o- sont passées au type thématique *ēō*, d'après la 3^e personne du pluriel *ēunt* de **ey-onti* (ancien athématique), comme toujours en latin : *īmus* est dû à l'influence du type *audīmus*. La 3^e personne du pluriel *ītō* conservée dans le Glossaire de Philoxène est trop mal attestée pour qu'on puisse en tenir compte. Le latin a généralisé le *ei-* (d'où *i-*) dans la conjugaison *īs*, *īmus* (en face de gr. *ἐψε*) ; *ībam*, *ībō*. Le vocalisme radical zéro n'apparaît qu'au participe *ītōs* (dans *ītōm* est et *ītōbus*) et au supin *ītōm* (remplaçant un ancien *ītōm*) (cf. *ītōs*, *ītōdūt*, *ītōdūtū*) avec les formations du même groupe et dans le substantif isolé, de forme très archaïque, *ītōr*. Le participe présente une alternance ancienne : *ītōs*, *ītōtūs* de **eyontēs*. Quelques composés ont des formes de 3^e personne du pluriel d'indicatif présent archaïques avec un suffixe apparent -n : *ōbīnūt*, *ōredīnūt*, *ōredīnūt* (Enn.), cf. *dō*, *danūt*. Il est possible que ce soit fait sur une ancienne forme à désinence -nt de formes à préverbes, telles que **redīt-īnt*. Le participe *ītō* est une forme récente, d'origine obscure, **ey-ēt* ou **ī(y)eī*, cf. ombr. *ītōs* « ierit » ?

ītōr, -ōris m. (n'est que dans les grammairiens) ; *ītōria*, -af f. : agent du voyage (Ps.-Aug.).

ītōs, *ītōs* m. ; *ītōtū* : fait d'aller, marche. Tous deux classiques, mais rares. *ītōs* est souvent joint à *ītōdūtū*. Les composés, au contraire, sont fréquents : *ādītū* (M. L. 167) ; *āmbītū*, *āmbītū*, *ātītū*, *ātītū* (mot d'Eglise, d'où *īrōl. ītītū*), *ādītū*, *ādītū*. Un abstrait *ātītū* figure aussi dans *ātītūm*, *ātītūm*, *ātītū*, etc.

A la racine de *ēō* se rattachent : *ītō*, -as : doublet de *ēō*, rare et familier (Cic., Fam. 9, 24, 2 ; Gell. 3, 18, 4 ; Plin. 9, 24 ; peut-être Plt., Mo. 129). La quantité de *ī* ne se laisse pas préciser en latin ; l'ombrion semble remonter à **ītōtū*. Interprété généralement comme un fréquentatif de *ēō* (cf. *ītōtū*) ; cf. cependant ombr. *ētāians* « ītēt », *ētāo* « ītātō », *āmbr-ētēt* « īmbrītōtō » (avec vocalisme radical *ētō*), *īrōl. ītātō* « ītātō », *ītētō* « ītētō , cf. Vendryes, BSL 25 (76), 1, 45 sqq., qui supposent l'existence d'un type ancien non spécial au latin **ītā-*, **ītātō-*. Composé : *ādītū*, Enn., Sc. 425. Dérivé : *ītōtū* (cf. *ātītū* et *ātītūtū*, etc.).

ītētō, *ītētōtū* n. : hybride formé sur une flexion *ītētō*, **ītētōtū* (non attestée, mais ancienne et qui représente un type indo-européen *-ter-/ten-), non attesté hors du hittite nom.-acc. *ītar* « route » (?) et du tokh. *A yār* « chemin », qui, étant féminin, doit être un dérivé de l'ancien mot attesté par lat. *ītētō* ; v. Benveniste, *Ori-gines*, p. 104 ; cf. le type lat. *ītētō*, à laquelle s'est juxtaposée une flexion normalisée, *ītētō*, *ītētōtū*. Sur *ītētōtū*

a été refait, en outre, un nom.-acc. *itiner* : 1^o parcours, chemin parcouru, marche, voyage : *iter ire facere habere* ; in *itinere* ; *iter omne uitrum*, dit Lucr. 2, 266 ; 2^o par extension, confondu avec *uita* : route, chemin, passage : *qua ibant ab itu iter appellabant*, Varr., L. L. 5, 35, cf. *uerum iter gloriae et uitam gloriae*, Cic., Phil. 1, 14, 33. Usité de tout temps ; demeuré partiellement en roman ; cf. ancien fr. *erre, errer* dans « chevalier errant », M. L. 4555 ; B. W. s. u. ; un verbe *iterare* au sens de *iter facere* est attesté à basse époque. *Iter* a des dérivés attestés à basse époque : *itineror* = *ōdōtropō* ; *itinerarius*, -a, -um ; subst. *itinerarium*.

Pour *obiter*, v. ce mot.

Sur *eō*, *iter*, v. Ernout, *Aspects*, p. 145 et 156.

-es(s), -ītis m., second terme de composé : celui qui va ; v. *comes*, -ītis.

Eō a fourni de nombreux composés, dont certains ont des sens spécialisés, ainsi *ineō* « commencer », *interēō* « mourir », *pereō* « périr, être perdu », *uēnēō* « être mis en vente » (en face de *perdō*, *uēndō*). Alors, comme dans le cas de *uiteō*/*aspiciō*, la langue a recouru à d'autres verbes pour exprimer l'idée d' « aller » dans les composés : cf. *ingredior*, *interueniō*, etc.

abēō : s'en aller de ; skr. *apa-eti*, gr. ἀπ-ει, got. *afiddja* ; pél. *afđed* « abii ? ». Souvent confondu avec *habēō* dans les manuscrits, malgré les recommandations des grammairiens. Composé double, poétique : *trānsabēō* (cf. *trānsabigō*).

Dérivés : *abitus*, -ūs m., *abitiō* (archaïque et rare), *Abeōna*, nom ou épithète de déesse protectrice de la marche de l'enfant, cité par Tertullien et saint Augustin, à côté de *Adeōna*, cf. *Pōmōna*; *abitōrium* « latrina publica » (Inscr.).

adēō : aller vers, s'approcher, aborder ; *aditus*, -ūs m. ; *adibō* : v. ce mot.

ant(e)eō : aller devant, dépasser (sens propre et figuré). Scandé toujours *anteō*, *antire*, l'e de *ante* est purement graphique, comme celui de *de*- dans *deesse*. Un doublet ancien, *antidēō*, est dans Plaute.

circumeō : aller autour, entourer, encercler, cerner ; circonvenir. Synonyme également de *ambire* ; dans la langue de la rhétorique, « user de périphrases ou de circonlocutions » ; *circu(m)itus*, -ūs m. : 1^o circuit, révolution ; 2^o terme de rhétorique = gr. περίστος (Cic., Or. 61, 204) ou περιπέτεια (Quint) ; *circu(m)itiō*, -ōnis f. : ronde, circuit ; circonlocution (déjà dans Tér. ; cf. *ambagēs*). — Pour *circitō* et *circitōr*, -ōris, v. *circus*, *circum*.

coēō = σύνειμι : 1^o aller ensemble, se réunir, se rencontrer, en particulier « se réunir pour délibérer », d'où *coetus*, -ūs « assemblée » (= σύνοδος ; cf. aussi le composé purement nominal *comitium* s. u.) ; 2^o s'accoupler, s'unir charnellement, d'où *coitus*, -ūs m. ; *coitiō* : 1^o rencontre ; 2^o coalition, conspiration ; 3^o = *coitus* (tardif). *de-eō* (Sal., Stace?) : artificiel d'après *abire*.

exēō : sortir [de] (panroman dans ce sens, M. L. 3018) ; franchir, éviter (avec l'accusatif) ; se terminer ; *exitus*, -ūs m. : sortie, issue ; d'où « fin, résultat » et « mort », irl. *éisith* ; *exitō* : sortie (rare) ; *exitium*, -i doublet de *exitus*, spécialisé par litote (cf. *exitus exitiālis* Cic., Verr. II 5, 12) dans le sens de « mort (violente), destruction ».

tion » (donné à basse époque aussi à *exitus*, cf. Thes. V 2, 1538, 59 sqq.), etc., d'où *exitiālis*, -ābilis, -ōsus. *ineō*, cf. ombr. *enetu* « initō » : 1^o aller dans, entrer dans ; 2^o commencer (absolu : *ex ineunte aeuō*, et transif. : *inire magistratūm*, entreprendre ; 3^o saillir (en parlant d'un mâle), d'où connaître une femme, *i. fēmīnam* ; *initus*, -ūs m. (rare et poétique) : approche (*adēō* : aduentus) ; commencement (rare) ; ce sens est plutôt réservé à *initium* : commencement, début, origine ; au pluriel, éléments ». Dans la langue religieuse : 1^o auspices pris au début d'une entreprise ; 2^o cérémonies d'initiation, mystères ; M. L. 4440 a, et celtique : *irl. init*, britt. *yngd*, *enes*. Dérivés : *initiō*, attesté seulement dans la langue classique au sens « initier » et le plus souvent au passif *initiāri* « être initié » ; l'emploi dans le sens de « commencer » est très tardif et semble créé par besoin de renouveler l'expression. M. L. 4440 et **cominitiāre*, M. L. 2079 ; B. W. sous *commencer* ; *iniūtīus* (Apul.) ; *initiāmenta* (Sén.) ; *initiātiō* (Suét.) ; *initiātor*, -trix (Tert.).

interēō : se perdre ; par suite « être perdu, mourir » ; *interitus*, -ītis ; cf. skr. *antar-ītah* ; pour le sens donné par le préverbé, cf. *interdīcō*, *interimō*, *interfīcō*, M. L. 9676.

intr(o)eō : entrer dans ; *introitus* : entrée (abstrait et concret), M. L. 4515.

obeō : 1^o aller au-devant ou contre, rencontrer, surve nir (= *ocurrō*) ; parcourir ; couvrir (*obdīcō*) ; affronter (*o. mortem*, d'où *obire*, absolument « mourir », cf. *occumere, oppetere, occidere*) ; se coucher (se dit des astres = *occidō*) ; 2^o entreprendre, et par suite « exécuter » ; *obītus*, -ūs m. : 1^o approche ; 2^o disparition, mort ; coucher des astres (= *occāsus*). Irl. *obaid*. M. L. 6011 c.

pereō : disparaître, cf. Plt., Cap. 537, *utinam te di prius perderent quam periisti e patria tua* ; périr, être perdu ; cf. ombr. *per-ētum* « peritum ». Sert de passif à *perdō*. Pas de substantif dérivé ; *perditō* lui-même est très tardif (Lactance, Vulg.). Renforcé par *dis-* : *dispe reō* (cf. *discrucīō*). Le rapport avec *eō* a fini par n'être plus senti ; la Vulgate a un futur *periet*. Panroman. M. L. 6415. Voir *per*. Pas de substantif.

praeēō (praeō) : aller devant, précéder. Dans le rituel, s'emploie en parlant du prêtre qui précède le magistrat en prononçant la formule consacrée : *praeire uebīs*, et simplement *praeire* « réciter le premier, dicter », et par suite « enseigner ». — Pour *praetor*, v. ce mot.

praetereō : passer auprès ou le long de ; passer, dépasser ; échapper à (*non me praeterit*) ; omettre, négliger ; *praeteritus* : passé ; d'où *praeterita*, -ōrum « le passé » ; dans St Hilaire, traduit le gr. τὰ παραλεγόμενα ; *praeturīō* (tardif) : omission = παράλεγψις.

proēō : s'avancer, paraître au jour, [se] lever, pousser. M. L. 6768. Les dérivés *prōdītō*, *prōdītus* sont à peine attestés et à très basse époque. La langue a évité les homonymies possibles avec *prōdītō* de *prōdō*.

redeō : revenir, M. L. 7145 ; *reditus*, *reditō* (rare). *Rediculus* : -i *fanum extra portam Capenam fuit, quia accedens ad Vrbem Hannibal ex loco redierū, quibusdam perterritus uisis*, P. F. 355, 7.

**sēd-eō* n'existe pas ; le latin dit *sēcēdō*. Mais *sēdītō* existe à côté de *secessō* ; d'où *sēdītōsus*. Ancien (Plt.), usuel, classique.

subēō : s'approcher de ; venir sous ; venir à la place

de (cf. *succēdō*) ; *subir*, M. L. 8364 ; *subītus* : proprement « qui vient sans être vu » (nuance marquée par *sub*, cf. *subripō*, *sustrāhō*, etc.) : d'où « soudain, subit », *subīō* « tout à coup », *subītē* « arriver subitement » ou « surprendre », mot de basse latinité qu'on peut considérer comme un dénominalisé de *subītus* ou un fréquentatif de *subīre*, cf. Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 82 ; M. L. 8366 et 8365, *dē subītō*, M. L. 2607 ; britt. *disyfyd* ; *subītātiō* (Vulg.) ; *-tor* (Gloss.) ; *subītārius* (déjà dans Plt.) ; *subītāneus* (époque impériale) ; *subītānus* (Gloss.) ; *subītaner* (Fulg.), d'après *festīnanter* ; **subīcula* « vête ment », M. L. 8361.

trānseō : aller au delà, passer ; *trānsire in* « se changer en » ; *trānsire ad* « passer à ». Synonyme aussi de *prae tereō* ; *trānsitus*, -ūs ; *trānsūtū* ; *trānsitor* (Itala) ; *trānsītō* ; *trānsītūsus* (terme de grammaire), M. L. 8855 a, b. Enfin, il est possible qu'il faille rattacher à *eō nequēō* et *quēō* : v. ces mots.

La racine **ei*, **i* fournissait un présent radical athénien qui n'était accompagné ni d'aoriste ni de parfait ; pour ces aspects, on recourait à d'autres racines. Ce présent subsiste dans l'skr. *ēti* « il va », *imātī* « nous allons », *yānti* « ils vont », v. pers. *autīy* « il va », gr. *ētō*, pl. *ētuv* (ἀπό), v. lit. *ētī* « il va ». Pour avoir l'aspect « déterminé », le slave a recouru à un présent dérivé, v. sl. *ido* (de **idg*) « je vais », à côté d'un infinitif *iti*. L'ombrien a etu « *itō* » et un passif *ier* « *itum sit* ». L'adjectif verbal en *-to* a la forme brève : skr. *īdāb* ; le « supin », la forme **ciūtī*, skr. *ātū*. Le latin a généralisé la brève, sauf peut-être dans *simūtū*. L'osque *amret* est sans doute à écarter, v. Vetter, *Hdb.*, p. 11. L'irlandais a un type supplémentaire, *tiaga* « je vais », etc., où le groupe de *ē* semble n'avoir pas de place. Sur l'aspect indéterminé de la racine, v. MSL 23, 242 sqq. Pour *comes*, v. ce mot.

eō : ablatif neutre singulier de *is* employé avec le sens causal « pour ceci, pour cette raison » et annonçant généralement un relatif qui suit : *eō... quod, quia, quoniam* ; *eō... quōd, ut, quin*. Joint à *id* dans le composé *idēō* « ceci parce ».

ēō : particule locative « à ce point, jusque-là », *eō loci*, généralement avec idée de mouvement, de marche vers un but dans l'espace ou le temps ; cf. *adēō*, *usque eō* (éō usque, M. L. 2877) (avec leurs correspondants relatifs *quod*, *quonque*). S'oppose à *ibi*, qui indique le lieu sans mouvement, et à *inde*, qui indique le point de départ. *Adeō* : proprement « jusque-là » et « précisément », « à ce point, tellement » : *adeō... ut* « au point... que ». Ancien, usuel. Non roman.

V. is.

epiphania, -ōrum n. pl. et *epiphania*, -ae f. sg., *epiphaniacē* : emprunt au gr. τὰ ἐπιφάνεια [leptē] fait par la langue de l'Église. M. L. 2879 ; passé aussi sous une forme savante en irl. *epiphain*.

epiraedium : v. *raeda*.

episcopus, -I m. : surveillant, gardien, protecteur. Emprunt au gr. ἐπίσκοπος, spécialisé dans la langue de l'Église au sens de « évêque ». De là : *episcopalis*, *episcopatus*, *episcopium*, -pia, *episcopō*, -ās, GIL V 7136, 1. M. L. 2880 ; germ. *biscop* « Bischof » ; irl. *epscop*, etc.

epistula, -ae f. : preprintem « envoi », Cic., Quint.

fr. 3, 1, 3, § 8, *uenio nunc ad tuas litteras quas pluribus epistulis accepi*, spécialisé dans le sens de « envoi de lettre », puis lettre elle-même (= *litterae*, *codicilli*).

Emprunt au gr. ἐπιστολή, mais latinisé, comme le montre le traitement de *u* de *o* intérieur. Déjà dans Plaute, usuel, classique. Fréquent dans la liturgie romaine (fr. épître) et passé par là en grec. *epistulans* acc. pl., irl. *epistil*.

Dérivés : *epistularis*, -rius. *Epistolium*, -licus sont des transcriptions du grec.

epithema, -atis n. : topique. Emprunté par la langue médicale au gr. ἐπίθεμα, passé dans quelques langues romanes ; it. *pitima*, esp. *bizma*, etc. M. L. 2881.

epitomē, -ēs f. : abrégié. Emprunt au gr. ἐπιτομή, latinisé en *epitoma* (Flor.), d'où *epitomē*, -ās (rare, tardif).

eporaedias : v. *raeda* et *equus*.

epulum, -I n. sg. et *epulae* f. pl. (un singulier *epula* est attribué aux *antiqui* par P. F. 72, 18 ; la forme la plus fréquente est *epulae* ; le neutre singulier désigne plutôt le repas dans son ensemble ; le pluriel, le repas envisagé comme composé de plusieurs mets). Terme de rituel désignant un repas de sacrifice, un festin d'ordre religieux ; cf. *epulūn Iouis* et les VII *uiri epulones* chargés de préparer aux dieux les lectisternes, et P. F. 68, 26, *epolonus* (cf. Plt., Pe. 100, *coepulonus*, nominatif en -us refait sans doute sur le génitif pluriel *epulōnum*, d'après *colōnus* ; cf. *cūriōnus*, *dēcuriōnus*) dicebant *anti qui quos nunc epulones dicimus*. *Datum est autem his nomen quod epulas indicendi Ioui ceterisque dis potestatem haberent* ; id. 76, 16, s. u. *ferias* : *aliae* [*sc. feriae*] cum *festo*, ut *Saturnalia*, quibus adiungebantur *epulaciones* ex prouentis pecorum frugumque ; Cic., Leg. 2, 25, 63 ; Off. 2, 16 ; Hor. C. 3, 8, 6, etc. ; souvent un repas de funérailles (Cic., Vat. 3). En passant dans la langue commune, *epulum*, *epulae*, comme *daps*, ont pris le sens général de « repas, festin » et même « plat ». De là *epulāris* adj., *epulor*, -āris et ses dérivés, *coepulor* (Ambr.) ; *epulō* m., sert aussi de *cognōmen*. Ancien, usuel. Non roman.

Cf. sans doute *Ops*, *opēs*, *opus*, groupe qui se rattache à des mots indo-européens ayant une valeur religieuse ; cf., pour la forme, v. isl. *af*, v. angl. *afol* « force » et, pour le sens, skr. *āpah* « cérémonie religieuse », avec *ā*, à côté de *āpah* « opus », v. h. a. *uoba* « fête ». Le vocativisme *e*, à côté de *o*, est normal ; cf. *nebula*.

equidem : v. *quidem*.

equifer : v. *equus* et *ferus*.

equirine : *iustiurandum per Quirinum*, P. F. 71, 17. V. *ēcastor*, *edepol*.

equirria : v. *equus*.

equisætum : v. *equus* et *saeta*.

equus, -I m. (*equos*, *ecus* ; la graphie du nominatif et de l'accusatif *equus*, *equum*, qui est incorrecte, est à l'imitation des autres cas *equi*, *equo*, etc.) : 1^o cheval ; 2^o machine de guerre analogue à *aries*, cf. plus bas, *eculeus*. — Nom ancien et générique de l'animal, auquel on a donné un féminin *equa* avec un datif-ablatif pluriel *equābus* dans la langue des éleveurs. Les noms particu-

dans un sens donné : *ē regiōne* « en partant de la direction, en ligne droite », *ex rē* « en partant de l'intérêt de, conformément à l'intérêt », etc.

En composition, *ex* marque l'idée de sortir : *ēō/exēō*, *gradior/ēgredior*, *rūdis/ērūdiō*; quelquefois avec une idée accessoire de mouvement vers le haut : *efferō (ec)*, *extollō, ēuehō*. A cette idée s'apparente l'idée d'absence ou de privation ; d'où les composés du type *expers*, *ēsanguis*, *ēdentalus*, *ēxanimis*, etc., avec les dénominatifs *ēxossāre* (Plt.), *ēxanimāre*, etc. Dans les inchoatifs, *ex-* marque le changement d'état, le passage d'un état à un autre : *ēxandescō*, *ēffērēscō*; de même dans les dénominatifs du type *efferō* (de *ferus*), *externō*, *ēxacerbō*, etc. A l'idée de sortir s'est jointe l'idée d'achèvement : *bibō/bibō*, *doceō/doceō*, *faciō/faciō*, *hauriō/ēxauriō*; cf. *puiser/ēpuiser*. Dans cet emploi, la force du préverbe est souvent affaiblie et le composé n'a d'autre sens que le simple, cf. *uincīō/ēuincīō*, *uitō/ēuitō*, d'où, à basse époque, des formes comme *ēlangueō*, *ēlanguēscō*. Certains de ces composés sont des calques du grec, comme *expurgō* = *ēxakalpō*, *ēmungō* = *ētrouōcō*. *Ex* a servi aussi, comme *ab* et surtout *dē*, à renforcer des formes adverbiales : *ēxadversus* (*-sum*) = *aduersus* « en face », tiré de *ex aduerso*; *ē contrā* (Itala); *ēxinde*, *ēxit*, *ēxim* (qui n'est pas identique à *ēxin*; cf. *illim*, *istim*) « ensuite, depuis ». Usité de tout temps. Comme *ab*, *ex* a été supplanté dans les langues romanes par *de*, mais a fourni de nombreux composés verbaux, à valeur intensive ou privative, dans les langues romanes ; cf. M. L. 2928 sqq.

Dérivés : *ēxter* (*exterus*) : du dehors, étranger. Classique (Cic., Gés.), cf. M. L. 3086, et *ēxtera*, 3087, les « êtres » d'une maison ; employé surtout au pluriel : *-ae gentēs*, *natiōnēs*. Bien que comportant déjà un suffixe de comparatif, *exterus* a été doté d'un comparatif *ēxterior*, *-ius* (opposé à *interior*), cf. *exterius*, M. L. 3089, et d'un superlatif *ēxtrēmus* « le plus éloigné, extrême », de sens local et temporel, physique et moral, formé sans doute à l'aide du suffixe *-mo-* sur un instrumental en *-ē*, cf. *postrē*, *suprē-mus* ; ou formation analogique d'après *dē-mum?* Subst. *n. ex-trēnum* « extrémité ». Ce superlatif est la forme la plus employée ; à basse époque, on lui crée un comp. *ēxtrēmior* (Apul.) et un superl. *ēxtrēmissimus* (Tert.) ; cf. *postrēmissinus*, etc. M. L. 3103 et 3101, « extrēmāre ». Un autre superlatif est *ēxtrimus*, issu de **ex-to-* ; cf. *intimus*. Rare, non attesté après Pline. A *ēxter* se rattachent *ēxtrā* (*ēxtrad*, S. C. Bac.) : adverbe et préposition (suivie de l'accusatif) « au dehors » (s'oppose à *intus*) ; « hors de » (s'oppose à *intrā*), puis « sans » (cf. *cūrā*), « sauf, excepté ». M. L. 3095. L'osque a de même *ēltrād* « *ēxtri* » ; l'ombrien *apehtri* « ab *ēxtri* ». Composés : *ēxtrōdinārius* (classique) ; **ēxtrō* (cf. *intrō*), conservé dans *ēxtrōsus* (-*sus*), M. L. 3104, d'où Afranius, sur le modèle de *intrō*, a tiré un verbe *ēxtrō*, *-ās* ; cf. Non. 104, 20, *Afranius Auctione* (5) : *simul līmen intrābo, illi extrābūs ilīco* ; *ēxternus* (cf. *internus*), qui tend à remplacer *ēxterus* (il est difficile de décider si le verbe *ēx(s)tērō* et l'adjectif *ēxternātus* (Catul. 64, 71 et 165) se rattachent à *ēxternus* ou à *ēsternō* ; le sens qui le rapproche de *ēstēnō* indique, en tout cas, une influence de *ēxternus*) ; *ēxtrānēus* (cf. *intrānēus*), formation sans doute populaire, surtout attestée à l'époque impériale, M.

L. 3098, irl. *echtran*, britt. *estron* ; d'où *ēxtrānēus* (Apul.) ; *ēxtrārius* (rare, mais classique ; cf. *contingētus*) ; *ēxtrēnēcōs* : du dehors, de l'intérieur. Adverbe formé de **ēxtrīm* (cf. *ēxim*, *illim*, *istim*) et de *secūs* comme *ētrēnēcōs*, usité comme adjectif dans Tert. et Grég. Tur. ; *ēxtrōsus* (gramm.), M. L. 3104.

Lat. *ex* répond à gr. *ēk* pour le sens, pour l'emploi et pour la forme. La forme *ē* est issue de **egz*, c'est-à-dire de la forme de **eks* devant toute consonne sonore, occlusive ou sonante ; il en est de même de *ombr. ē* (note *ē*). L'osco-ombrien semble avoir généralisé la forme *ē* dans toutes les positions : osq. *ēest iñt* « extant », *ēh pēl latās* - set « *ēxpilātā sunt* », *ombr. ēheturstabamū* « *ēterminātō* », *ēhuelu* « *ēubētō* ». L'irlandais a *ēss*, qui sert de préverb ; *eks* est attesté en gaulois. La forme *ass*, qui, en irlandais, sert de préposition, doit reposer sur **oks*, forme à degré zéro. On s'explique de même le slave commun **is* (devant consonne sourde), **iz* devant tout phonème sonore, y compris les voyelles *sl. is*, *iz* (sans jer final), *pol. s*, *z*. Devant voyelle *traitemēt *egz* attendu a été éliminé en latin ; il y a eu généralisation de *ex*. Le lituanien a généralisé *iz* (le vieux lituanien connaît encore *iz*) et le lette *iz* ; *pruss. ē* est ambigu. Arm. *i-* avec l'ablatif pour indiquer le point de départ doit aussi être rapproché.

En dehors des adverbes osco-ombriens cités plus haut, lat. *ēxter*, *ēxtrimus* n'a de correspondant qu'en catal. : gall. *eithyr* « excepté », *eithaf* « extrême, dernier », irl. *im-ēchtaor* « extrémité, bout ».

Les langues où, comme en indo-iranien et en germanique, **ud* s'est largement développé (got. *ut* « au dehors, hors, hors de », etc.) n'ont pas gardé **eks*. — D'autre part, il est remarquable que le grec n'a aucune forme du type de *ēxter*, *ēxtrā*, malgré l'importance de *ēk* ; en revanche, *ōtēpoc* y répond à skr. *ūtārah* « extérieur », *ōtētēcō* à *uttāndh* « extérieur », av. *ustəmō* ; le grec, le slave, le balte ont ainsi une place intermédiaire entre l'italo-celtique, d'une part, et l'indo-iranien et le germanique, de l'autre. Les formes italiennes telles que lat *ēxter*, *ēxtrimus* ont l'air d'être nouvelles.

ēxacum (-*con*), -*I* n. : sorte de centauree purgative (Plin. 25, 68). Mot gaulois.

ēxiāum, -*I* n. : balance, pesée (bas latin). Cf. *agia*, *ēxiō*, *ēxāmen*. Non emprunté au gr. *ēkētēvō*, comme l'a supposé Cuny, MSL 18, 424 ; mais c'est le mot gr. qui provient du latin. M. L. 2932 ; fr. *essai*.

1. *ēxāmen*, -*inis* n. (*ēxāmina*, -*ae f.* dans Vict. Vit.) : aiguille, languette sur le fil ou la balance ; par suite « pesée, examen, contrôle ». De là *ēxāminō*, *-ās* « mettre en équilibre, peser ; examiner ». M. L. 2937, avec ses dérivés, pour la plupart tardifs : *ēxāminātō*, *-tor*, *-trīs*, *-tōrius*.

2. *ēxāmen*, -*inis* n. (*ēxāmina*, -*ae f.* dans Vict. Vit.) : essaim d'abeilles ; puis troupe, bande, nuée (d'oiseaux de sauterelles, etc.) ; *ēxāminō*, *-ās* « essaimer », M. L. 2936-2937. Irl. *ēsamīn*.

Les deux *ēxāmen* sont étymologiquement un seul et même mot, qui se rattache à *ēxiō* et provient de **ēx-ag-* *men*, cf. *īlēmentum* de *īouzmentum* ; la forme à préverb est indépendante de la forme simple *agmen*, qui ne comporte pas d's. La diversité de sens, qui s'explique par la diversité de sens de *ēxiō*, a eu pour effet de les

séparer l'un de l'autre dans le sentiment linguistique des Latins. Pour *ēxāmen* « essaim », cf. gr. *ēphētēs* et *ēphētē*, et peut-être *ēxiō*, que certains rattachent à *tētē*, d'autres à *ēxiō*.

ēxāmūsīm : v. *amūsīs*.

ēxāncēlō : v. *andēlō*.

ēxobulō? : *Naeuius in Tunicularia* (103 R.) « *ēxobulas aulas quassant* », *quaē eciuntur, a graeco uerbo ēxobolē dictum*, Varr., L. L. 7, 108. Lire *ēxobulō*?

ēxōrōmō : v. *brōmō*.

ēxburāe, *ēxburāe* : — *ēxinteratas, siue exburāe, quae exhiberunt, quasi epotae*, P. F. 69, 26. Inexpliqué. Pas d'autre exemple.

ēxcatarissō -*ās*, (attesté dans Pétr., Sat. 67, 10, sous la forme de parfait *ēxcatarissatū*) : sans doute de *ex + xēbēpē* au sens de l'argot « nettoyer » (quelqu'un de son argent).

ēxētrā, -*ae f.* : 1^e serpent (hydre de Lerne) ; 2^e terme d'injure « vipère ». Rare et archaïque. La forme rappelle *mulcētē* (cf. *mulcēō*), *porcētra* (cf. *porcus*), *fugētē* (à côté de *fugētrum*) et *ueretrum*, tous mots de caractère populaire. Sur l'hypothèse d'un emprunt au gr. *ēxētrē* par un intermédiaire étrusque **ēchitra*, v. De-tō, St. Etrusci, 2, 338 sqq. ; 3, 283.

ēxōdō, -*ānis f.* (l'i est bien attesté, cf. Plt., Cu. 534, sept. troch. : *sēd eapsē illa qua excidionē facere con-didici oppidū*, ce qui rend impossible l'étymologie de Festus, P. F. 70, 14, *excidionē urbis a caendō dictam manifestū est*. Inséparable de la forme *ēxōdium*, *ēxōdium* et de *ēxōdētō* (cf. e. g. Tac., A. 13, 39, 2, *ēxōdētē paraē castella* ; pour le doublet, cf. *obliuīum*, *obliuītō*) ; sans rapport avec *ēxōdō*, ni avec *ēxōdō*. Cf. *ēxōdīum*. L'hypothèse de l'existence de deux mots *ēxōdō* et *ēxōdētō* est peu vraisemblable. V. Thes. s. u. *ēxōdētō* ne semble pas attesté en dehors de l'exemple de Plaute ; *ēxōdium*, plus fréquent, n'est ni dans Cicéron, ni dans César. V. *scindō*.

ēxōtō : v. *citō*, sous *cieō*.

ēxōfēdō : v. *claudō*.

ēxōmentum : v. *cernō*.

ēxōmentum : v. *crēscō*.

ēxēlētātōrē : v. *scultatōrē*.

ēxēdū, -*I* n. : plante inconnue, qui guérit de la lèthargie. Plin. 24, 175.

ēxēplūm, -*I* n. : échantillon ; exemple, modèle ; copie, exemplaire. Ancien, usuel. M. L. 3003 ; irl. *ēsimūl*, *ēsimplā*. *Exemplūm* est proprement l'objet distingué des autres et mis à part pour servir de modèle ; cf. *ēmō*, *ēximō*, *ēximius*. Sur le développement du p. v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.* 5, p. 165.

De *ēxēplūm* dérive l'adjectif *ēxēplāris*, usité surtout sous la forme neutre substantivée *ēxēplārē*, -*āris* « modèle » et « copie, exemplaire », qui est distingué de *ēxēplūm* par Festus, P. F. 72, 5 : *ēxēplūm est quod sequitur aut iūtemus. Exemplārē ex quo simile faciamus. Illud animo destinatur, istud oculis conspiciatur*. Sur le

ēxigūs, -*a*, -*um* : proprement « exactement pesé » (*ēxigūs numerūs*), puis de là « trop strictement pesé », et par suite « *ēxigō*, étroit », etc. ; substantivé *ēxigūm* n. : -*m spatiī* « un peu d'espace ». Adv. : *ēxigō*, -*gē* ; subst. *ēxigūtās* « petit nombre » (Cés., B. G. 3, 23, 7), « petite quantité » (Colum. 7, 5, 5), où apparaît encore le sens ancien, et plus généralement « *ēxigūtē*, petitesse ». Composé : *pēxigūtēs*.

Non attesté avant Térence, classique, usuel. Non roman.

ēxigūs est l'adjectif dérivé de *ēxiō* dans le sens technique de « peser », comme *ambigō* de *ambigō* (cf. *ēcontigūs*, *ēsidiūs*, *ērelicūs*, etc.). La restriction de sens est comparable à celle qu'on observe dans *ēmediocris*, *ēmodicus* et fr. *ēcongru*. Sans rapport, comme le croyaient les Latins (cf. Caesellius ap. Cassiod. 204, 17, et Isid., Or. 10, 88), avec *ēindigō* (dont l'adjectif est *ēindigōs*), ni avec *ēxīlis*.

exilis, -e : fin, mince, maigre, sec ; au sens moral, « faible, pauvre ». Joint à *exiguus*, à *macer*, à *inānis*, à *teūnus*. Opposé à *tumēns*, *plēnus*, *gravis*. Attesté depuis Plaute (Sti. 526), classique, usuel. Non roman, sauf dans une forme isolée, tirée de *extilia*, M. L. 3014 a.

Dérivés : *exiliter*, *exilitas*.

Étymologie inconnue. Corssen, d'après Festus, P. F. 71, 4, tirait *exilis* de *ex* et *ilia* ; le sens initial aurait été « efflanqué » ; mais la dérivation fait difficulté, comme le sens. Ni le rattachement à *egeō* ni l'explication par **cx-ag-slis* ne satisfont non plus. Sans rapport avec *exiguus*.

exim ; *exinde*, *exin* : v. *ex*.

eximius : v. *emō*.

exolēscō, *exolētūs* : v. *alō*, *adulēscō*.

exorcismus, -i m. : exorcisme. Emprunt fait par la langue de l'Église au gr. ἔξορκισμός, d'où *exorcizō* (-*cidiō*) et ses dérivés (cf. *baptizō*).

ex(s)pectō : v. *speciō*.

expediō : v. *l̄. pes*.

experciscor : v. le suivant.

expercō, -is, -pergi (?) , -pergitus (Lucr. 3, 929, d'où *experiētūs* adv., Apul.), -pergere : éveiller, réveiller. Verbe archaïque, remplacé à l'époque classique par le composé, déjà dans Plaute, et du reste rare : *expercēfaciō*, d'où *expercēfatiō* (tardif) ; et chez Apulée et Aulu-Gelle, *expercēficus*, -ficiō, -is. De *percō* il existe un inchoatif déponent de sens moyen, *experciscor* (-*sō*, Pompon.), -eris : « s'éveiller », qui, rapproché de *percō* par l'étymologie populaire lorsque *expercō* fut sorti de l'usage, lui a emprunté l'adjetif verbal qui forme son parfait *expercēctus sum* ; cf. P. F. 69, 17, *expercēctus a porrigendo se uocatus, quod fere facimus recentes a somno*, et Non. 47, 4, *exporrectus : extentum*, avec une citation de Varro où *exporrectus* (confondu avec *experfrectus*; v. *porgō*) est employé au sens de « réveillé ». Les grammairiens ont ensuite établi une distinction entre *expercō* et *expercēctus* ; ainsi P. F. 70, 12, *experfrectus est, qui per se uigilare coepit* ; *expercēctus ab alio excitatus quem solemus dicere experfecatum*. La forme *expercēcere* est représentée dans les langues romanes, M. L. 3043, et v. Jud, Revue de ling. romane, II, p. 204.

En admettant une dissimilation, on a supposé que *experciscor* était à rapprocher du présent av. *fra-yrīsəmō* « s'éveillant », c'est-à-dire de la famille de véd. *jāgārti* « il veille » et gr. ἐγέλπω « j'éveille », ἐγέλπομαι « je suis éveillé ». Isolé en latin, *experciscor* aurait passé dans le groupe de *regō* auquel appartient *percō* ; mais la dissimilation supposée est sans autre exemple en latin, et l'adj. *expercētus* semble de formation récente. — La notion de « veiller » est exprimée, du reste, par *uigil*, qui appartient à un groupe occidental.

experior, -ris, -rl̄ : v. *periculum* et *peritus*.

explō, -is, -are : v. *pilō*.

explicit : forme tardive d'indicatif de *explicō*, créé sur *explicui*, *explicutum*, création favorisée par l'existence de *incipiū*, avec lequel *explicit* faisait un couple antithétique ; cf. Bonnet, *Le lat. de Grég. de Tours*,

432 sqq. ; Thes. V 2, 1738 s. u. Uniquement usité dans les souscriptions de manuscrits avec le sens de « finit, s'achève ». V. *plectō*.

explōdō : v. *plaudō*.

explōrō, -as, -āul, -ātum; -āre : battre le terrain, reconnaître, explorer (sens propre et figuré) ; et par suite « faire l'essai ou l'épreuve de » (par rapprochement avec *experior*). Ancien, usuel et classique.

Dérivés et composés : *explōrātor*, qui dans la langue militaire a pris le sens d'« éclaireur » et aussi d'« espion » ; *explōrātria* (Cassien) ; *explōrātiō* ; *explōrārius* ; *inexplōrātus* (T.-L.). Les étymologies anciennes ne séparent pas *explōrō* de *plōrō*, *implōrō*, mais il doit y avoir beaucoup de fantaisie dans une étymologie, comme celle de Festus, P. F. 69, 21 : *explorare anti-quos pro exclamare usos, sed postea propicere et certum cognoscere coepit significare*. Itaque speculator ab exploratore hoc distat quod speculator hostilia silentio perspicit, explorator pacata clamore cognoscit. Peut-être *explōrāre* est-il un ancien terme de chasse et se disait-il des battues où l'on chassait le gibier à force de cris. Ainsi, du sens de « faire une battue », on serait passé à celui de « battre le terrain ».

Un autre essai d'explication a été proposé par Cuny, Mél. Havit, p. 85 sqq., qui fait de *explōrō* un composé de **plōrō* dénominatif d'un substantif hypothétique **plōrō* = sol, terrain, apparenté à v. irl. *l̄dr*, all. *Flur*, V. *plānus*.

expōrgō : v. *porrigō*, sous *regō*.

exprētus : adj. qui figure dans un vers contesté de Plt., Ba. 446, *it magister quasi lucerna uncto expretus linteō*. Le sens semble être « enveloppé, entortillé » ; mais aucune des explications proposées n'est satisfaisante. Il n'y a rien à tirer de Festus, P. F. 69, 18.

Exquiliae : v. *colō*.

ex(s)ternō : v. *externus*, sous *ex*, et *sternō*.

exta, -ōrum (un gén. pl. *extum* dans Pac. ap. Cic., Or. 46, 155 ; on trouve aussi *extae* f. pl.) n. pl. : viscères. Le terme appartient à la langue augurale et désigne généralement le foie, la vésicule biliaire, le cœur et les poumons. Toutefois, d'après Pline 11, 197, *exta homini ab inferiori uiscerum parte separantur membrana*. Étymologie populaire dans P. F. 69, 9, *exta dicta quod ea dis prosecuntur, quae maxime extant eminentiae*. — De **ex-sectā*? Cf. *prosecta*, *prōscīciae*.

Dérivés et composés : *extāris* (*aulam extarem* « pot à faire cuire les tripes », Plt., Ru. 135, forme dissimilée, par suite du voisinage de *aula*, de *extālis*, v. Wackernagel, IF 31, 256) ; *extālis* (Chir., Vulg.) : gros intestin, rectum ; *extispex* m. (Acc.) ; *extispicium*, -spicūs ; **extilia*. M. L. 3090 b.

extēmplō : v. *temp̄lum*.

externus, *externus* : v. *ex*.

existō, *existētūs* : v. *stō*.

extorris, -e : exilé. Synonyme de *exul*, auquel il est joint dans une formule citée par Aulu-Gelle 2, 11, 1, *is exul extorrisque esto*. Cf. encore le rapprochement de

extorris et de *solum* ap. T.-L. 5, 30, 6, *agere alqm extorrem ab solo patrio ac dis Penatibus in hostium urbem*. Adjectif composé de *ex* + *torris* apparenté à *terra*. Vieux mot demeuré usuel et classique.

Vocalisme -o- à noter au second terme d'un composé ; cf. *meditullium* et peut-être *sōbris*. C'est le type illustré par *partēpe*, *ānātōpe*, *čā*, *quāčooč*.

extrā, *extrēmus extrinsecus* : v. *ex*.

exul, *exsul*, -lis c. : exilé. Ancien, usuel ; irl. *esul*.

Dérivés : *exulō* (-lor, Lact., Hyg.), -as : être exilé et ses dérivés tardifs *exulātiō*, -tor, -tus ; *ex(s)ilium* : exil, M. L. 3016 ; v. h. a. *ihslī*, d'où *exilō*, -as (depuis Irén.), M. L. 3015 ; *exilica causa*, *quae aduersus exilium agitur*, P. F. 71, 6 ; *ex(s)ilāris*, Apul. ; *exulāticus*, *exulāticus*.

Ex(s)il est mis en rapport par les Latins avec *solum* : *omnes scelerati atque impī quos leges exsilio offici volunt, exsules sunt, etiam si solum non mutarint*, Cic., Parad. 4, 2, 31 ; cf. aussi l'expression consacrée *exiliū causa silū* uertere. De là la graphie *exolutum* dans l'Ambrosianus de Plt., Tri. 535. Mais, si on lit *exsul* dans les manuscrits, les inscriptions ne connaissent que la graphie *exul*, *exilium*. Cf. *extorris*, *extorrēneus*, *exterminō*. Doit plutôt se rattacher à la racine verbale qu'on a dans *amb-ulō* ; v. ce mot.

exuō, -uis, -ui, -ūtum, -uere : dévêtrir, dépouiller ; *extūtus* « dépouillé ». M. L. 3110 a. Sens propre et figuré. Ancien et usuel.

exuuiae f. pl. (surtout poétique) : dépouille d'un animal, vieille peau du serpent ; vêtements enlevés par quelqu'un, cf. Plt., Men. 191, *induuiae tuae atque uxori* (même suffixe que dans *sub ūcula*). V. *uestis* et *ōmentum*.

ris exuuiae, par suite « dépouilles d'un ennemi » : Vg., Ae. 2, 275, [Hector.] *exuuias indutus Achilli. Exuuiae* est formé comme *rell(l)iquiae* ; le second *u* doit noter un phonème de transition entre *u* et *i* voyelle : cf. *fluuius* en face de *-flūs*.

A *exuō* s'oppose : *induō* « revêtir », proprement « mettre sur soi » ; avec le préfixe *ind-*, cf. *endo*, *indu*, d'où, par analogie de *indūtus*, coupé *in-dūtus* ; *exudae* (lire *-tiae?*) : *exuuiae*, P. F. 70, 4. S'emploie également au médio-passif *induor*, *indūtus* ; forme pronominale *sē induere* « se mettre dedans » ; *se induere in laqueum*, Plt., Cas. 113, et par suite « se transformer en » : *cum se nux plurima silūs induet in florem*, Vg., G. 1, 188. Sans rapport étymologique avec *ēvōča*, *ēvōčtōs*, malgré l'homonymie et la synonymie. Mais le verbe grec a pu influer sur les emplois qui ont été faits de *induō*.

Dérivés : *induuiae* f. pl. (archaïque et rare) : vêtement qu'on met sur soi ; *indūtus*, -ūs m. : fait de mettre sur soi (opposé par Varro à *amicū*, v. *amicō*) ; *indūtis* « qu'on peut mettre ou entrer dans » ; *indūtula* f. « chemise de femme » (Plt.) ; mot sur lequel on a sans doute formé *subūcula* « vêtement de dessous » ; *indūmentum* n. et *super-induō*, -mentum (Suét., Tert.). Cf. peut-être aussi *reduuiae* « envie aux doigts ». Pour *indusium*, v. ce mot.

Exuō, *induō* sont composés d'un verbe *-ewō, *-owō qu'on retrouve dans le composé ombrrien *an-ouihimū* « *induiminō* » ; cf. arm. *aganim* (avec vocalisme initial a-), v. sl. -uti « mettre sur soi » et, avec restriction de sens, av. *aoþrem* « soulier », lit. *aūči* « mettre des souliers », *ačeti* « porter des souliers », *aukłē*, *teile aukla* (même suffixe que dans *sub ūcula*). V. *uestis* et *ōmentum*.